



ZONE SUD - EST AVIRON

ÉPREUVES QUALIFICATIVES INTERRÉGIONALES POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

BATEAUX COURTS – J18, SENIOR et PARA-AVIRON ET POUR LE CRITÉRIUM NATIONAL AVIRON ADAPTÉ

AIGUEBELETTE

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025

1. ORGANISATION

Épreuves organisées conjointement par la Zone Sud-est, le Comité Départemental de Savoie et les cadres techniques de la Fédération Française d'Aviron.

Responsable de la zone Sud Est :

Régis BOREL : 06 08 30 36 82

Adresse email : regis.borel@ffaviron.fr

Président du Comité de Savoie d'Aviron :

Jérôme DEBRET : 06 87 85 57 63

Adresse email : jerome.debret73@gmail.com

2. DESCRIPTIF

Épreuve interrégionale de sélection, qualificative pour les Championnats de France Bateaux courts à Cazaubon, catégories J18 et Senior, Homme et Femme.

Elle peut également s'inscrire dans le programme du chemin de la sélection pour les ligues.

Samedi matin : Contre la montre à partir de 9h00

Samedi après-midi : 1/4 (+ de 36 partants), 1/3 ou 1/2 finales

Dimanche matin : 1/2 finales (+ de 36 partants) finales A, B et C

3. LIEU

Base Départementale d'Aviron du lac d'Aiguebelette

73470 NOVALAISE

4. ENGAGEMENTS

Ils doivent être réalisés sur l'intranet de la FFA

Ouverture des inscriptions : Lundi 10 mars 2025 à 8h00

Clôture des inscriptions : Mardi 18 mars 2025 à 14h00

Consultation des inscriptions : Mardi 18 mars 2025 à 17h00

Le coût de l'engagement est de 5,00 € par siège. Les chèques seront libellés à l'ordre du Comité Départemental de Savoie. Les factures seront faites sur la base du programme affiché sur le site le mercredi 26 mars.

5. DISCIPLINES

J18 - distance de course : 2000 m

N°	Code	Bateau
1	J18F2-	2 rameuses en pointe sans barreur Junior J18 Femme
2	J18H2-	2 rameurs en pointe sans barreur Junior J18 Homme
3	J18F1X	1 rameuse en couple Junior J18 Femme
4	J18H1X	1 rameur en couple Junior J18 Homme

SENIOR - distance de course : 2000 m

N°	Code	Bateau
5	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur Sénior Femme
6	SH2-	2 rameuse en pointe sans barreur Sénior Homme
7	SF1XPL	1 rameuse en couple Sénior Femme Poids léger
8	SH1XPL	1 rameur en couple Sénior Homme Poids léger
9	SF1X	1 rameuse en couple Sénior Femme
10	SH1X	1 rameur en couple Sénior Homme

PARA AVIRON et AVIRON ADAPTE - distance de course : 2000m

N°	Code	Bateau
11	SF1X PR3	1 rameuse en couple Sénior Femme Jambes-tronc et bras (embarcation libre)
12	SH1X PR3	1 rameur en couple Sénior Homme Jambes-tronc et bras (embarcation libre)
13	SF2- PR3	2 rameuses en pointe sans barreur Sénior Femme Jambes-tronc et bras (une rameuse handi et un guide femme valide ou deux rameuses handi)
14	SH2- PR3	2 rameurs en pointe sans barreur Sénior Homme Jambes-tronc et bras (un rameur handi et un guide homme ou femme valide ou deux rameurs handi)
15	SF1X PR1	1 rameuse en couple Sénior Femme Bras et épaules (bateau FISA-fauteuil-flotteurs obligatoires)
16	SH1X PR1	1 rameur en couple Sénior Homme Bras et épaules (bateau FISA-fauteuil-flotteurs obligatoires)
17	SF1X PR2	1 rameuse en couple Sénior Femme Tronc et bras (bateau FISA-assise fixe-flotteurs facultatifs)
18	SH1X PR2	1 rameur en couple Sénior Homme Tronc et bras (bateau FISA-assise fixe-flotteurs facultatifs)

6. PARCOURS

La distance de course est de 2000m.

Le départ sera non tenu.

Quatre lignes de bouées baliseront le champ de course.

7. PROGRAMME

Le programme définitif sera mis en ligne sur le site de la zone sud-est au plus tard le mercredi 26 mars 2025.

8. DIFFUSION DES INFORMATIONS

Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Internet de la Zone Sud-Est à l'adresse :

<http://www.zone-sud-est-aviron.fr>

Chaque ligue constituant la région sud-est est autorisée à héberger ces informations.

9. ÉCHÉANCIER

Lundi 10 mars 8h00 : Ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral.

Mardi 18 mars 14h00 : Clôture des inscriptions.

Mardi 18 mars 17h00 : Consultation des inscriptions sur ffaviron.fr.

Mercredi 26 mars : Mise en ligne des engagements, horaires et ordres de départ sur le site internet de la zone.

Dimanche 30 mars : Mise en ligne des résultats sur le site internet de la zone.

10. DISPOSITIONS GENERALES

10-1 La réunion des délégués aura lieu le vendredi 28 mars 2025 à 18h30 dans la salle de réunion de la base d'aviron.

10-2 Le bassin : l'ouverture sera effective le vendredi 28 mars 2025 à partir de 14h avec une fermeture à 18h30. Entraînements possibles le samedi de 7h30 à 8h30 et 15 min après la dernière course jusqu'à 18h30 sous réserve d'un nombre de pilotes suffisant.

10-3 Les numéros pour les courses en ligne ne seront pas fournis par les organisateurs et devront être conformes à la réglementation.

10-4 Rameurs poids léger : lors de cette épreuve qualificative, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFA.

Il doit être de 59 kg maximum chez les femmes ; de 72,5 kg maximum chez les hommes.

10-5 Les programmes seront téléchargeables sur le site Internet de la zone sud-est.

10-6 Le chronométrage sera assuré par les cadres techniques d'Etat, sous la responsabilité de la Zone Sud-Est.

10-7 La sécurité sera assurée par les services de secours locaux, en liaison avec le comité d'organisation et le responsable de la zone sud-est.

10-8 L'arbitrage sera coordonné par un arbitre national en relation avec le responsable de la zone et le coordonnateur technique.

10-9 Vous pouvez également consulter le code de la réglementation sportive 2025 édité par la FFA (<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/reglementation-sportive>).

Régis BOREL
Responsable de la Zone Sud –Est d'Aviron



Jérôme DEBRET
Président du Comité de Savoie



Alex MAZOYER
Président du jury

